

Piégeage et reconnaissance de la faune

La nature de notre activité nous conduit tôt ou tard à être confrontée sur nos golfs à des nuisances occasionnées par des animaux. L'inscription de ce stage au calendrier des formations se justifie pleinement. Il n'est pas question ici de transformer les golfs en terrain de chasse et le personnel en trappeurs mais de réguler les populations de nuisibles.

Les animaux classés nuisibles par arrêté préfectoral, sont avant tout des espèces naturellement présentes et utiles dans la

chaîne alimentaire des zones concernées. Seule leur présence en trop grand nombre déséquilibre le milieu. Les super-prédateurs comme le loup, l'ours et le lynx sont en voie de disparition du fait de l'activité humaine au sens large du terme (réduction des aires naturelles, modification du milieu, industrialisation, destruction pour la préservation des troupeaux, croyances et légende). L'équilibre de plus en plus fragile nécessite une fois de plus une intervention de l'Homme pour gérer sinon réparer le système.

L'importance des dégâts peut-être due à une accumulation de petites dégradations qui rassemblées peuvent nécessiter la mise en œuvre de moyens importants (humains et/ou financiers) pour la remise en état des zones dégradées. Par exemple la présence d'un corbeau ou d'un lapin n'est pas probléma-

tique tandis que 20 ou 30 corbeaux piochant vos greens ou 150 lapins creusant vos bunkers sont autrement plus gênants. À l'inverse, 1 ou 2 individus d'une espèce plus grosse et plus destructrice (sangliers, blaireaux...) peuvent occasionner à eux seul des dégâts importants.

La détérioration des zones engazonnées n'est pas la seule source de problèmes; la présence de renards ou de mustélidés peut réduire de manière notable la population naturelle de diverses espèces (oiseaux, poissons, rongeurs, écureuil...) et les animaux d'ornement (cygnes, canard, oies...)

Une courte liste non exhaustive, de problèmes rencontrés permet de voir l'étendue de l'interaction entre certains animaux et les zones entretenues d'un golf.

- Berges d'étangs et de rivières minées par l'activité des ragondins et de rats musqués.
- Surfaces engazonnées (roughs, fairways, tees et même greens) retournés par des sangliers, des blaireaux ou des corvidés en quête de nourriture.
- Corbeaux et corneilles repassant derrière les sangliers et blaireaux pour retourner de nouveau les zones réparées.



- Destruction des couvées de canards, oies, cygnes implantées sur le site

- Destruction d'espèces locales de gibier.

- Minage des terrains par les terriers de renards, lapins, et blaireaux dégradant les surfaces de jeu et provoquant le cas échéant des affaissements de terrain.

- Vol de balles sur les parcours et practices par les pies et les corvidés.

Dégradation des bâtiments: Cloisons servant de réserves alimentaires aux rongeurs, dégâts dus aux déjections d'oiseaux (pigeons, chouette...)

Cette formation sanctionnée par un examen ayant pour but de vous attribuer un numéro d'agrément de piéteur est un outil mis à votre disposition pour pouvoir réguler légalement la population du ou des animaux occasionnant des dégâts.

Quelle que soit votre perception du milieu naturel, quelles que soient vos convictions et votre sensibilité sur les sujets chauds (écologie, respect de l'environnement, chasse, traditions régionales) vous pouvez trouver, au sein du groupe constitué, des formateurs et des stagiaires, des solutions aux problèmes rencontrés mais également acquérir des connaissances supplémentaires sur les sujets abordés.

- Vous êtes un "écologiste" pur et dur, membre de diverses associations de protection de la nature avec des positions parfois radicales; venez partager vos points de vue et états d'âme tout en faisant bénéficier aux autres de vos connaissances et de vos expériences.

- Vous êtes un "écologiste" (version soft de l'écologiste), concerné par le milieu, sensible à l'impact de toutes les interventions humaines sur celui-ci, venez proposer des alternatives rationnelles et efficaces pour bannir des techniques barbares ou extrêmement dangereusement (emploi de toxique...).

- Né à la ville, vivant à la ville, votre activité au sein du golf est plus liée à votre affinité pour l'horticulture et le paysage qu'à un besoin de retour aux racines ou contact plus intime avec la nature. Vos erreurs ou omis-

sions sont imputables à un manque de repères et de connaissances et non à un quelconque désintérêt ou pire à de la malveillance. Venez vous familiariser avec cette nature généreuse, soyez le candide qui fera avancer le débat.

- Votre environnement familial ou social, les traditions du terroir de votre région vous conduisent chaque année à reprendre votre permis de chasse et vos dates de congés sont subordonnées aux dates légales de la chasse. La palombe, le chevreuil ou la perdrix rythment vos loisirs... L'agrément de piéteur peut vous permettre d'œuvrer pour la préservation du gibier. Vos positions parfois radicales peuvent soulever les bonnes interrogations. Venez compléter vos connaissances, appréhender différemment les relations homme/milieu.

Les convictions de chacun respectées, les connaissances de tous partagées, les problèmes répertoriés et étudiés en détail, voilà les bases sur lesquelles s'est construite la réussite de ce stage.

Inscrivez-vous, imprégnez-vous des connaissances des autres et du cadre légal puis jugez en votre âme et conscience de la position que vous adopterez vis-à-vis des auteurs de dégâts sur votre parcours...

Pascal VAN HOLLEMEERSCH,
Intendant du Golf de l'Isle-Adam
(Fraîchement assermenté piéteur lors du stage 2001)

Avis aux lecteurs :

Comme Pascal, vous avez suivi un stage, assisté à une réunion régionale et cela vous a intéressé au point d'avoir envie de faire partager aux autres vos réflexions...

Écrivez à la revue qui publiera vos commentaires.